

Venez faire faire gratuitement votre carte grise à la préfecture avant la fermeture des guichets....

en 2017

après ce sera payant dans le privé !!!

Le ministère de l'Intérieur envisage de **supprimer** 650 emplois dans les préfectures et les sous-préfectures en 2016 et autant en 2017, **soit 1300 ETP en moins.**



En ordre de grandeur, ces chiffres correspondent aux effectifs affectés aux missions du service d'immatriculation des véhicules (SIV).

Des informations obtenues par Force Ouvrière, la suppression de l'accueil cartes-grises en préfecture serait prévue pour 2017, tout comme la fin d'autres missions de délivrance de titres, hors services étrangers.



Demandez à vos préfets quelles missions nouvelles ils comptent donner aux collègues actuellement en poste sur dans les services de délivrance des cartes grises et autres titres. N'hésitez pas à intervenir sur ce point lors de vos comités techniques.

Demandez aussi quelles vont être les perspectives de mobilité fonctionnelle en préfecture si on supprime ces missions, alors que l'on exige des agents qu'ils fassent de la mobilité, surtout pour bénéficier d'avancements.

